



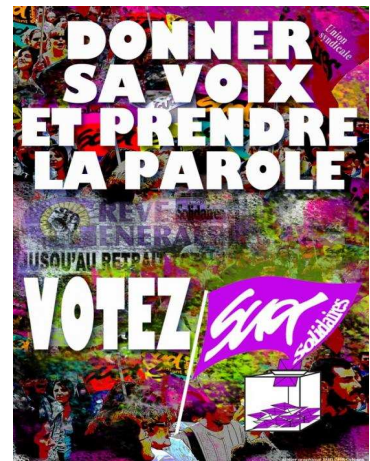
# Elections des représentants aux Commissions Administratives Paritaires Locales 20 octobre 2011

**Les suppressions de postes liées au plan de retour à l'équilibre financier du CHRU ont des conséquences sur nos conditions de vie au travail mais aussi hors du travail :**

- augmentation de la charge de travail et du stress qui en découle,
- bouleversement des horaires de travail, des jours de repos,
- comportement managériaux vexatoires : (appels à domicile, culpabilisation, harcèlement, propos injurieux),
- fixation d'objectifs inatteignables, mise en compétition des salarié(e)s et des services,
- troubles musculosquelettiques (douleurs articulaires, douleurs dorsolombaires).

**Ces suppressions de postes ont aussi des conséquences sur le déroulement de nos carrières :**

- augmentation du temps d'attente pour la mise en stage puis la titularisation ► stagnation salariale en début de carrière + diminution de la possibilité d'accéder au(x) dernier(s) échelon(s) de sa grille indiciaire en fin de carrière,
- limitation de l'accès au(x) grade(s) supérieur(s) (classe supérieure, classe exceptionnelle) ► cumul des retards dans le déroulement de carrière + diminution de la possibilité d'accéder au dernier grade et au(x) dernier(s) échelon(s) de celui-ci avant le départ en retraite ;



**A cette situation, l'administration a ajouté un élément d'aggravation :**

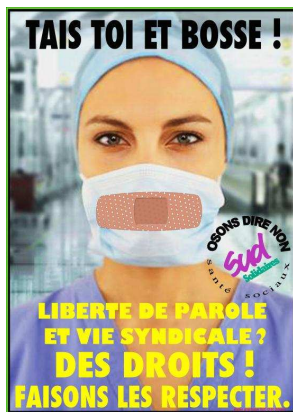
la suppression de l'avancement d'échelon à la durée intermédiaire (qui permettait à des centaines d'agents de l'établissement, chaque année, de bénéficier plus rapidement – jusqu'à 6 mois – de leur avancement)

**La politique d'appauvrissement du service public hospitalier des gouvernements successifs a donc, pour nous, un triple effet sur :**

- nos conditions de vie, au travail et hors travail,
- nos salaires ( tout retard pris dans le déroulement de carrière ne se rattrape pas),
- nos pensions de futur(e)s retraité(e)s.



## **Bien sûr, nous vous incitons à voter. Bien sûr, nous vous encourageons à voter et à faire voter Sud Solidaires.**



Toutefois, nous ne nous faisons pas d'illusions sur le pouvoir réel des représentant(e)s du personnel en C A P L. Ceux-ci n'émettent que des avis que les chefs d'établissements peuvent ne pas suivre.

Mais notre présence dans les différentes instances nous permet de vous informer des mauvais coups de l'administration.

Sans rapport de force dans l'action et dans l'unité de toutes et de tous les salarié(e)s, la mise en échec de la politique de régression sociale des gouvernements successifs restera un vœu pieux.

### **Osez donc, avec nous, le syndicalisme de lutte !**

En matière de politique salariale, les revendications de SUD Solidaires comportent 3 axes :

- Le premier est l'indexation des salaires sur les prix. L'échelle mobile des salaires est toujours d'actualité. Avec celle-ci, à chaque fois que les prix augmentent, les salaires augmentent de la même façon afin de garantir le niveau de vie des salarié(e)s.

- Le second est complémentaire du premier : l'augmentation uniforme de salaire pour tout(e)s les salarié(e)s.

Actuellement, SUD Solidaires revendique 300 euros mensuels pour toutes et tous.

-Le dernier porte sur les déroulements de carrière : l'échelle unique des salaires. Dans celle-ci, les différents grades se situent à des niveaux différents pour prendre en compte les diplômes et les métiers. Le temps de passage d'un échelon à l'autre est le même pour tout(e)s, avec une carrière linéaire sans barrage et sans promotion à la tête de la cliente ou du client.



**Pour SUD/Solidaires,**

**la diminution progressive du pouvoir d'achat n'est pas une fatalité.**

**Un autre partage des richesses et une autre politique salariale sont possibles**

**Nous gagnerons ce que nous imposerons !**

## **Le 20 octobre 2011 : Votez pour les listes Solidaires Unitaires Démocratiques**